



Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Service de l'enseignement technique
Sous-direction des politiques de formation et d'éducation
Bureau de l'Action Éducative et de la Vie Scolaire
78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955

Note de service
DGER/SDPFE/2021-444
09/06/2021

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 30/06/2022
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 2

Objet : Appel à participation - Plaidoiries citoyennes de l'enseignement agricole 2022 : " La parole est à l'avenir ! "

Destinataires d'exécution

Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Hauts commissaires de la République des COM
Établissements publics et privés sous contrat d'enseignement et de formation professionnelle agricoles
Pour information : Inspection de l'enseignement agricole - Fédérations de l'enseignement agricole privé

Résumé : La présente note de service précise les modalités de candidature aux plaidoiries citoyennes de l'enseignement agricole 2022 : " La parole est à l'avenir ! " sur le thème " nous jeunes aujourd'hui, quelle société pour demain ? "

1 - Contexte

« Faisons confiance à nos élèves, étudiants, et apprentis pour prendre en charge en tant que citoyens, sur le plan collectif et individuel, l'évolution du monde dont ils héritent. »

Un des grands objectifs de la politique éducative de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) est de développer la citoyenneté et la culture de l'engagement, et de développer la culture du débat, et de l'expression des positions et des divergences.

Il s'agit d'encourager les futurs citoyens à participer au débat public en les incitant à s'emparer collectivement des questions d'actualité.

C'est pourquoi, la DGER propose aux établissements de participer à la troisième édition des plaidoiries citoyennes de l'enseignement agricole : « **La parole est à l'avenir !** », autour du thème « pour **nous jeunes aujourd'hui, quelle société pour demain ?** ».

Cette nouvelle édition a pour objet de donner la possibilité aux jeunes de se projeter sur le monde qu'ils sont en train d'intégrer, dans lequel ils ont envie de s'investir et d'évoluer et qu'ils contribuent à construire.

Les mots de Maria Montessori qui fonda sa méthode pédagogique sur le développement de la confiance en soi et de l'autonomie résonnent ici pleinement : *"N'élevons pas nos enfants pour le monde d'aujourd'hui. Ce monde n'existera plus lorsqu'ils seront grands. Et rien ne nous permet de savoir quel monde sera le leur : alors, apprenons-leur à s'adapter."*

Le choix du thème fait écho aux valeurs émancipatrices de l'acte éducatif mis en œuvre dans les établissements de l'enseignement agricole, comme aux objectifs déclinés dans le plan EPA 2 puisqu'il s'agit « d'encourager la parole et l'initiative des apprenants sur les questions des transitions ».

Ainsi, présenter une plaidoirie sur cette thématique citoyenne sera l'occasion pour les participants de défendre une position, d'argumenter autour de valeurs, au cours d'une prestation orale éloquente qui sera le reflet d'un raisonnement complexe laissant apparaître l'esprit critique et s'interrogeant sur le sens qui sous-tend l'action.

2 - Mise en œuvre

Objectifs

Les plaidoiries citoyennes de l'enseignement agricole ont pour but de mobiliser des élèves, apprentis et/ou étudiants souhaitant défendre une position en lien avec leur vision de la société de demain et donc de s'interroger sur les valeurs fondatrices de ce monde à venir.

Pour les établissements participants, il s'agit de :

- Valoriser l'analyse et développer l'esprit critique en se référant à des expertises reconnues ;
- Encourager le débat et la prise de parole ;
- Construire un raisonnement (complexité, réflexivité) menant à une solution ;
- S'engager dans une démarche de projet et de travail coopératif ;
- Favoriser la pluridisciplinarité ;
- S'interroger sur le projet de société que nous voulons construire pour demain

Description de la plaidoirie

Il s'agit d'une prestation orale éloquente de 6 mn, présentée devant un jury national, ayant fait l'objet d'une préparation collective au sein de chaque établissement. L'exposé ne doit pas être lu. Les candidats pourront toutefois s'aider de leurs notes si nécessaire. Les plaidoiries, prononcées en public, se déroulent sur scène, équipées d'un pupitre et sont sonorisées et filmées dans le but d'être diffusées largement après la manifestation. Elles feront l'objet d'une remise de prix à l'issue des délibérations des membres du jury.

Dans le cadre de la reconnaissance des apprentissages informels, l'ensemble des participants recevra une preuve de leur contribution via un badge numérique leur permettant de valoriser leur prestation.

Appuis possibles

La formation, « art oratoire : accompagner les jeunes à prendre la parole devant un public » (action FORMCO n°570492 du 22 au 25/11/2021), inscrite dans le cadre du PNF, propose aux enseignants et CPE d'acquérir des techniques et de s'approprier des outils relatifs à la prise de parole en public afin d'accompagner les jeunes dans la préparation de prestations orales.

L'animatrice du réseau national insertion-égalité pourra également répondre aux interrogations des établissements souhaitant s'engager.

Modalités de participation

La participation à l'édition 2022 des Plaidoiries citoyennes de l'enseignement agricole « **La parole est à l'avenir !** » est ouverte à toutes les filières et tous les niveaux de l'enseignement agricole privé sous contrat et public.

Le choix des établissements peut se porter soit sur une classe entière ou un groupe classe mais peut aussi retenir la motivation d'un groupe jeunes tels que par exemple des représentants des jeunes élus aux différentes instances, des éco-responsables, des membres de l'Association Sportive (AS), de l'Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis (ALESA), à participer. Le groupe constitué devra ensuite se concerter pour choisir un ou deux de ses membres pour plaider devant un auditoire au cours d'une journée nationale consacrée à cet événement.

Les établissements souhaitant participer à cette manifestation devront faire parvenir au Bureau de l'action éducative et de la vie scolaire (BAEVS), le formulaire de candidature (annexe 1) et un dossier comportant une description du projet à défendre par les élèves, apprentis ou étudiants (annexe 2) le **2 octobre 2021** au plus tard par voie électronique, en mentionnant « candidature plaidoiries » dans l'objet du courrier électronique, sous format PDF, à l'adresse suivante : concours-baevs.dger@agriculture.gouv.fr Il fera l'objet d'un accusé de réception par voie électronique.

Une sélection de 6 dossiers sera effectuée par un comité constitué par la DGER avant le **09 octobre 2021**, selon des critères d'évaluation définis dans la grille d'évaluation des candidatures (annexe 3).

Une attention particulière sera accordée aux projets mobilisant, dans leur conception, mise en œuvre et phase de plaidoirie, toute la variété des acteurs de la vie des établissements, à commencer par des jeunes de filières et niveaux différents.

Une fois sélectionnés, les établissements pourront, à leur demande, bénéficier d'une journée d'appui de la part de l'animatrice nationale sur la thématique.

Les candidats seront évalués par un jury composé d'acteurs culturels, associatifs, médiatiques et institutionnels, à l'occasion d'un « grand oral » des plaidoiries qui aura lieu à Paris.

La date de l'événement et la composition du jury seront arrêtées et notifiées aux intéressés au plus tard au mois de **décembre 2021**.

3 - Échéancier

- **2 octobre 2021** : Date limite pour l'envoi du formulaire et du dossier de candidature au BAEVS, à l'adresse concours-baevs.dger@agriculture.gouv.fr ;
- **09 octobre 2021** : Sélection de 6 établissements ;
- **Avril 2022** : présentation à Paris des 6 projets retenus (à reconfrmer)

4 - Conditions financières

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration pour participer à la plaidoirie, sont pris en charge par la DGER, pour 2 apprenants et un adulte accompagnateur, à concurrence de 1000 € sur présentation de justificatifs.

5 - Personnes ressources à la DGER/BAEVS

- Marie-Pierre ZORILLA, animatrice du réseau « Insertion-Egalité »
marie-pierre.zorilla@educagri.fr
- Franck FEUILLATRE, Chef du bureau de l'action éducative et de la vie scolaire franck.feullatre@agriculture.gouv.fr

La directrice générale de
l'enseignement et de la
recherche

Valérie BADUEL

ANNEXE 1 : Formulaire de candidature
Plaidoiries citoyennes de l'enseignement agricole 2020 : « La parole
est à l'avenir ! »
NOUS JEUNES AUJOURD'HUI, QUELLE SOCIETE POUR DEMAIN ?

A envoyer avant le 02 octobre 2021

Établissement

Nom de l'établissement :

Région :

Adresse :

Téléphone :

Nom et prénom du chef d'établissement :

Référent du projet

Nom - Prénom :

Fonction :

Courriel :

Constitution du groupe

Indiquez s'il s'agit d'une classe, d'un groupe-classe, d'un groupe de jeunes

Groupe :

Niveau (x) de formation :

Nombre d'élèves/apprentis/étudiants:

Autres personnels impliqués dans le projet

Nom - Prénom :_

Discipline ou service :

Courriel :

Nom - Prénom :

Discipline / Service :

Courriel :

Nom - Prénom :

Discipline /service :

Courriel :

Je soussigné(e) _____ directrice/directeur de

l'établissement _____confirme notre

engagement aux Plaidoiries citoyennes de l'enseignement agricole 2020 « La

parole est à l'avenir ! ».

**Cachet de l'établissement
Chef d'établissement**

Signature du

ANNEXE 2 – Description du projet
Plaidoires citoyennes de l'enseignement agricole 2020 : « La parole est à l'avenir ! »
NOUS JEUNES AUJOURD'HUI, QUELLE SOCIETE POUR DEMAIN ?

Région :	Etablissement :
Titre de la plaidoirie :	
<p>Description : <i>l'Annexe 2 devra comporter <u>trois pages maximum</u> et présenter :</i></p> <ol style="list-style-type: none">1. <i>Le contexte</i>2. <i>Les objectifs</i>3. <i>Les questions soulevées par le sujet</i>4. <i>Les liens avec les référentiels de formation ou socle de connaissances, la pluridisciplinarité, la coopération envisagée au sein du groupe de jeunes, le projet d'établissement</i>5. <i>Les partenaires</i>6. <i>Le fait que l'action puisse faire l'objet d'une valorisation dans l'établissement et sous quelle forme (restitution, journée dédiée, communication médias)</i>7. <i>Le calendrier de réalisation</i>	

Seules les candidatures dont les formulaires dûment remplis auront été reçus par voie électronique ou postale le 02 octobre 2021 au plus tard seront examinées. Leur modification (changement d'enseignant porteur du projet, de groupe-classe, etc.) est possible jusqu'à cette date. Cette grille d'évaluation vise à permettre aux candidats d'apprécier les attentes de forme et de fond qui serviront de trame à l'étape de sélection et au jury final.

PROJET DEFENDU							
ATTENDUS	CRITERES	INDICATEURS	EVALUATION				OBSERVATIONS
			-	-	+	++	
Compréhension des enjeux du projet au regard de la thématique énoncée Articulation du projet avec l'établissement et le contenu des apprentissages	Impact du projet	Adéquation avec la thématique					
		Résolution du problème					
	Pérennité de l'action						
	Diffusion et transférabilité	Communication et événements prévus localement					
		Universalité de la problématique					
		Faisabilité et transfert du projet					
	Interdisciplinarité et accompagnement	Mobilisation de l'établissement (autres classes, instances, associations...)					
CONCEPTION DE LA PLADOIRIE							
ATTENDUS	CRITERES	INDICATEURS	EVALUATION				OBSERVATIONS
			-	-	+	++	
Travail collectif en mode projet	Coopération au sein du groupe	Mode de fonctionnement et pluralité du groupe					
		Justification du mode de fonctionnement					
		Calendrier de réalisation					
		Plan de l'intervention					

Réflexion sur la forme et le fond de la plaidoirie	Forme de la plaidoirie	orale Degrés et outils de théâtralisation					
	Fond de la plaidoirie	Qualité de la recherche documentaire Analyse du problème originel Description de l'action entreprise					